

**DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES**  
**VILLE DE CERET**

Date de convocation :  
15/09/2022

Nombre de conseillers municipaux

En exercice : 29  
Présents : 21  
Procurations : 7  
Exprimés : 28

**OBJET :**

**FINANCES**

**Construction d'un  
nouvel EHPAD**

**Convention  
financière entre la  
commune de Céret  
et le Syndicat  
Intercommunal pour  
l'Alimentation en  
Eau Potable du  
Vallespir (SIEAP)**

====

Date d'affichage :

26-09-2022

Date de publication :

26-09-2022

En l'an deux mille vingt-deux et le vingt-et-un septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, en session ordinaire du mois de septembre, sous la présidence de Monsieur Michel COSTE, Maire.

Présents : M. COSTE Michel, Mme BARANOFF Brigitte, M. ANGULO José, M. DUNYACH Denis, M. BELTRAN José, Mme MENAHEM Sophie, M. VILA-PASOLA Marti, Adjoints ; M. COSTE Jean-François, Mme BOISDRON Gisèle, Mme DUNYACH Monique, Mme BRISSAUD Mina, M. PREHAM Anthony, M. PLANAS Pierre, M. BERTHELOT Stéphane, Mme CAPEILLE Sandrine, Mme BOURDIN Géraldine, M. REDONDO Simon, M. INGHAM John, Mme QUER Martine, Mme TORRENT Michèle, Mme BOISORIEUX Michelle, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné procuration : Mme JUSTAFRE Stéphanie, adjointe, à Mme BRISSAUD Mina, conseillère municipale ; Mme LACOMBE Maria, adjointe, à Mme BARANOFF Brigitte, adjointe ; Mme BENARD Gisèle, conseillère municipale, à Mme BOISDRON Gisèle, conseillère municipale ; Mme OHN Christiane, conseillère municipale, à Mme MENAHEM Sophie, adjointe ; M. BORREILL Philippe, conseiller municipal, à M. COSTE Michel, Maire ; M. PUIGMAL Patrick, conseiller municipal, à Mme TORRENT Michèle, conseillère municipale ; M. PARAYRE Jean, conseiller municipal, à Mme QUER Martine, conseillère municipale.

Absent excusé : M. PLANES Jean-Jacques, conseiller municipal

Secrétaire de séance : Mme BOURDIN Géraldine

-----

VU l'exposé de Monsieur José Angulo concernant la nécessité de viabiliser la parcelle devant accueillir le nouvel EHPAD et donc de créer une extension des réseaux publics d'alimentation en eau potable (AEP).

**Le Conseil Municipal, Entendu le rapport et après en avoir délibéré,  
DECIDE à la majorité**

(4 voix contre : M. PUIGMAL Patrick, M. PARAYRE Jean, Mme QUER Martine, Mme TORRENT Michèle)

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention financière avec le Syndicat Intercommunal pour l'Alimentation en Eau Potable du Vallespir, pour fixer les modalités de remboursement au SIAEP du Vallespir de la création de l'extension du réseau AEP nécessaire à la construction du futur EHPAD.

- de préciser que la convention est établie pour une valeur estimative des travaux réseaux d'eau potable à 39 000 € HT et que la commune s'engage sur un remboursement estimatif de 31 200 €.

- dit que les crédits nécessaires seront prévus au budget de la commune.

Fait et délibéré à CERET, les jour, mois et an que dessus, pour expédition conforme.

REÇU LE :

26 SEP. 2022

SOUS-PRÉFECTURE  
DE CÉRET



Le Maire de CERET certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales